

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°73-2022-226

PUBLIÉ LE 23 AOÛT 2022

Sommaire

73_PREF_Préfecture de la Savoie / SCPP Service de Coordination des Politiques Publiques

73-2022-08-23-00015 - Arrêté préfectoral SCPP-PCIT n° 95-2022 portant délégation de signature en matière?? de notification des taux d imposition des taxes directes locales à M. Jean-Michel?? BLANCHARD, directeur départemental des finances publiques de la Savoie (2 pages)

Page 3

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2022-08-23-00015

Arrêté préfectoral SCPP-PCIT n° 95-2022 portant délégation de signature en matière de notification des taux d'imposition des taxes directes locales à M. Jean-Michel BLANCHARD, directeur départemental des finances publiques de la Savoie



Service de coordination des politiques publiques Pôle coordination et ingénierie territoriale

Arrêté préfectoral SCPP-PCIT n° 95-2022 portant délégation de signature en matière de notification des taux d'imposition des taxes directes locales à M. Jean-Michel BLANCHARD, directeur départemental des finances publiques de la Savoie

Le préfet de la Savoie Chevalier de l'ordre national du Mérite Chevalier des Palmes académiques

Vu les articles D.1612-1 à D.1612-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment ses articles 43, 44 et 45,

Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de M. Jean-Michel BLANCHARD, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de la Savoie,

Vu le décret du 20 avril 2020 portant nomination de Mme Juliette PART, en qualité de sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de la Savoie ; ensemble le procès-verbal du 25 mai 2020 portant installation de Mme Juliette PART à la préfecture de la Savoie,

Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. François RAVIER en qualité de préfet de la Savoie à compter du 23 août 2022 ; ensemble le procès-verbal du 23 août 2022 portant installation de M. François RAVIER à la préfecture de la Savoie,

Vu l'arrêté préfectoral SCPP-PCIT n° 43-2022 du 10 août 2022 portant délégation de signature en matière de notification des taux d'imposition des taxes directes locales à M. Jean-Michel BLANCHARD, directeur départemental des finances publiques de la Savoie,

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture de Savoie,

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}</u>: Délégation de signature est donnée à **M. Jean-Michel BLANCHARD**, administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de la Savoie, à l'effet de communiquer chaque année aux collectivités

Préfecture de la Savoie - Château des Ducs de Savoie - BP 1801

73018 CHAMBÉRY Cedex

Tél: 04 79 75 50 00/ Télécopie: 04 79 75 08 27

Mél : prefecture@savoie.gouv.fr Site internet : www.savoie.gouv.fr territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du département les différents états indiquant notamment, conformément aux articles D.1612-1 à D.1612-5 du code général des collectivités territoriales, le montant prévisionnel des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés l'année précédente et les autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.

<u>Article 2</u>: L'arrêté préfectoral SCPP-PCIT n° 43-2022 du 10 août 2022 portant délégation de signature à M. Jean-Michel BLANCHARD, directeur départemental des finances publiques de la Savoie, en matière de notification des taux d'imposition des taxes directes locales, est abrogé.

<u>Article 3</u>: Mme la secrétaire générale de la préfecture de la Savoie et M. le directeur départemental des finances publiques de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Savoie.

Chambéry, le 23 août 2022

Le préfet,

Signé: François RAVIER